

ABANDON DE PARCELLES

Je/Nous soussigné(es) :

M. Yves William André GUILLERAULT, né le 13/12/1955 à Paris 19^e (75)

Domicilié au lieu-dit « En Cavaye » – 81570 VIELMUR-SUR-AGOUT

Mme Florence Yolande Bernadette LANIECE (épouse GUILLERAULT), née le 11/06/1969 à Evreux (27)

Domiciliée au lieu-dit « En Cavaye » – 81570 VIELMUR-SUR-AGOUT

déclare(nt) faire abandon perpétuel à la commune de

Labassère (département des Hautes Pyrénées)

en vertu de l'article 1401 du Code Général des Impôts de la toute propriété de(s) la parcelle(s) cadastrale(s) énumérée(s) ci-dessous et située(s) dans ladite commune.

<u>Section</u>	<u>N°</u>	<u>Adresse</u>	<u>Contenance</u>
H	666	Camin de Coularouse	8ca
H	667	Camin de Coularouse	2ca
H	668	Camin de Coularouse	1a13ca
H	669	Camin de Coularouse	38ca
H	671	Camin de Coularouse	4ca
H	675	Camin de Coularouse	5a52ca
H	678	Camin de Coularouse	81ca

Soit au total une parcelle cadastrale pour 7a 98ca

Fait à *Vielmur*
Le titulaire de droit,

le *14/03/2021*

Vu et approuvé
A Labassère le *19/03/2021*
Le Maire

J. VERDOUX

